

Message du Prélat (17 avril 2023)

Le prélat de l'Opus Dei remercie de la prière et du travail de toutes les personnes qui ont contribué à la tenue du congrès général extraordinaire qui vient de s'achever. Il a été convoqué pour adapter les statuts de la prélature au motu proprio "Ad charisma tuendum".

18 avr. 2023

Très chers, que Jésus me garde mes filles et mes fils !

Le congrès général extraordinaire vient de s'achever et je désire vous écrire ces quelques mots pour vous remercier de nouveau de votre prière. Tous ces jours-ci, nous avons spécialement demandé son aide à l'Esprit Saint et nous avons touché du doigt une fois de plus les liens de filiation et de fraternité qui nous unissent, de même que l'amour de l'Église et du Saint-Père. Dans les moments que nous avons passés en famille, il était facile de rendre grâce à Dieu pour tant d'initiatives d'évangélisation et de service rendu aux âmes dans le monde entier. La réunion à Rome de personnes provenant de tant de pays nous a fait bien naturellement penser à tout l'Opus Dei, à tous les coopérateurs et amis, nous a fait prier les uns pour les autres, en particulier pour ceux qui vivent dans des pays affligés par la guerre ou par diverses formes de pauvreté.

Vos sœurs et vos frères congressistes ont pu travailler en profondeur sur les suggestions parvenues de toutes les régions et formuler une proposition d'ajustements des statuts qui réponde à la demande du pape dans le motu proprio *Ad charisma tuendum*. Elle sera remise dans les prochains mois au Saint-Siège.

Comme je vous le disais dans mon précédent message, les suggestions qui ne répondaient pas à ce que le Saint-Siège nous demandait précisément seront étudiées dans les prochaines Semaines de travail et dans la préparation du prochain congrès général ordinaire, qui se tiendra en 2025. À la différence d'autres congrès qui fixent des priorités apostoliques, le seul objet de celui-ci était de préparer une proposition de réponse à la demande du pape. C'est pourquoi, ses conclusions ne seront connues

qu'après leur étude par le Saint-Siège, à qui revient le dernier mot.

Deux critères fondamentaux nous ont guidés pendant le congrès : la fidélité au charisme que saint Josémaria a reçu le 2 octobre 1928 et la fidèle adhésion à la volonté exprimée par le Saint-Père. Ainsi que le pape le demande dans le motu proprio, nous avons cherché à exprimer plus clairement la dimension charismatique de l'Œuvre (cf. *Ad charisma tuendum*, n° 4), qui se vit et se réalise en communion avec les Églises particulières et avec les évêques qui les président. La prélature de l'Opus Dei est une famille, fruit des liens de paternité, de filiation et de fraternité.

Ces journées se sont caractérisées par une atmosphère de sérénité et de bonne humeur, et par une active participation de chacun, qui a pu s'exprimer en toute liberté, tant dans

les groupes de travail que dans les sessions plénières. Je désire aussi souligner que l'étude des suggestions a manifesté une grande syntonie entre des personnes si diverses par le pays, la formation et la culture, preuve éloquente d'unité autour du « don de l'Esprit reçu par saint Josémaria » (cf. *Ad charisma tuendum*, préambule).

Dans la joie de Pâque et très affectueusement,

Votre Père vous bénit

Rome, le 17 avril 2023

.....

pdf | document généré
automatiquement depuis [https://
dev.opusdei.org/fr-ca/article/message-
du-prelat-17-avril-2023/](https://dev.opusdei.org/fr-ca/article/message-du-prelat-17-avril-2023/) (6 août 2025)